

Lycée La Martinière Diderot
Tél : 04.37.40.87. 37
Mél : ce.0690037r@ac-lyon.fr

18, Place Gabriel Rimbaud
69283 LYON Cedex 01

Inscription en 2nde Générale au Lycée La Martinière Diderot Site Diderot, 41 Cours Général Giraud - Hall historique – 69001 LYON

Vendredi 30 Juin 2023 :

- 08h30 - 12h30 de A à K
- 13h30 - 18h00 de L à Z

Pièces à signer et fournir :

- Note d'information laïcité
- Fiche de renseignements administratifs
- Fiche d'inscription pédagogique
- Dossier de candidature en section européenne anglais sciences de l'ingénieur (20 places)
- Fiche autorisation de sortie pour les élèves mineurs
- Fiche droit à l'image (pour le logiciel PRONOTE)
- Fiche d'urgence infirmerie et fiche confidentielle de renseignements médicaux
- Fiche d'inscription à l'Association Sportive (si concerné)
- Fiche d'inscription à la Maison Des Lycéens (si concerné)
- Copie des bulletins de 3eme
- La photocopie de la carte d'identité de l'élève
- L'attestation d'assurance scolaire 2023-2024

Pièces à conserver par les familles :

- Les procédures d'accueil des élèves à besoin éducatif particulier
- Note d'information demi-pension et internat lycéens
- Note d'information sur les différents comptes et badges
- Note d'information MATH-en-JEANS

Contacts utiles : secretariat-eleves.0690037R@ac-lyon.fr

	Site Diderot	Site Les Augustins
Secrétaire de scolarité	Mme MATHY	Mme JASON
CPE	Mme FONTAINE	Mme JACQUARD SANTINI
Infirmière	Mme DJABARI	En attente d'affectation

Organisation de la rentrée scolaire : prise en charge par le professeur principal la matinée

Rentrée des élèves internes de 2nde générale: Lundi 04 septembre 2023 à 8h00

Rentrée des élèves de 2nde générale: Lundi 04 septembre 2023 à 9h00 sur le site Diderot (fin de la journée à 16h40)

Rentrée des élèves de 2nde option Création et Culture Design le lundi 04 septembre 2023 à 9h30 sur le site des Augustins (fin de la journée à 16h40).

Fournitures et manuels scolaires :

- Chaque professeur indiquera aux élèves la liste des fournitures le jour de la rentrée
- Les manuels scolaires sont intégralement financés par le Conseil Régional d'Auvergne Rhône Alpes. Ils seront distribués aux élèves dans les meilleurs délais courant septembre.

NOTE D'INFORMATION - INSCRIPTION ou REINSCRIPTION DANS L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE

Année scolaire 2023-2024

Vu le règlement intérieur de l'établissement,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 145-1-1 (principe de laïcité), L511-1, R 511-1 à R511-11 (droits et obligations des élèves)

L'école est laïque. Elle est un lieu de neutralité où se forment les futurs citoyens dans le respect des principes républicains. Elle promeut l'égalité des droits et des devoirs entre les individus, refuse toutes les discriminations telles que définies par l'article 225-1 du code pénal. Elle est notamment engagée dans la lutte contre le racisme et l'antisémitisme et œuvre résolument à l'égalité entre les hommes et les femmes. Elle n'admet aucune forme de violence latente ou manifeste, morale, psychologique ou physique. Chacun est libre de ses convictions idéologiques ou religieuses ce qui impose un devoir de tolérance, de réserve et de respect et qui exclut tout prosélytisme qui pourrait porter atteinte à la liberté de conscience d'autrui.

Conformément aux dispositions de l'article L.141-5-1 du code de l'éducation, « le port de signes ou de tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit ».

Ainsi, les vêtements et signes qui, par leur nature ou par le comportement de l'élève manifestent une appartenance religieuse, sont interdits.

Cette interdiction s'impose dans l'enceinte scolaire et au cours des voyages et sorties scolaires, dès lors que les élèves ou étudiants sont sous la responsabilité de l'établissement ou des enseignants.

Toute inscription dans un établissement scolaire implique de respecter ces principes.

NOM et Prénom du responsable légal :

Ecrire « vu et pris connaissance » :

Signature :

NOM et Prénom de l'élève :

Ecrire « vu et pris connaissance » :

Signature :

RENSEIGNEMENT ÉLÈVE

DATE D'ENTRÉE DANS
L'ÉTABLISSEMENT :

NOM DE FAMILLE :

NOM D'USAGE :

PRÉNOMS :

DATE DE NAISSANCE :

SEXE :

F M

COMMUNE DE
NAISSANCE :

DÉPARTEMENT
DE NAISSANCE :

NATIONALITÉ :

CODE POSTAL :

ADRESSE POSTALE (numéro, rue,
code postal, ville) : (obligatoire si
différente de celle des parents)

TÉL DOMICILE :

TÉL PORTABLE ÉLÈVE : (obligatoire)

ADRESSE MAIL ÉLÈVE: (obligatoire)

SCOLARITÉ (2023-2024)

CLASSE FRÉQUENTÉE :

SPÉCIALITÉ ET DIVISION :

RÉGIME (*externe, demi-pensionnaire, interne*) :

Le nombre de places est limité à l'internat.

La priorité est donnée aux élèves en fonction des transports en commun et du temps de trajet.

LANGUE VIVANTE 1 :

LANGUE VIVANTE 2 :

OPTION/SPÉCIALITÉ :

REDOUBLANT :

Oui Non

SCOLARITÉ DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE (2022-2023)

PRÉCÉDENT ÉTABLISSEMENT :

COMMUNE ET CODE POSTAL :

CLASSE FRÉQUENTÉE :

FORMATION / SPÉCIALITÉ :

OPTIONS SUIVIES EN SECONDE :

RESPONSABLE LÉGAL 1 (RESPONSABLE FINANCIER)

NOM DE FAMILLE :

CIVILITÉ : Mme M.

NOM D'USAGE :

PRÉNOM :

LIEN AVEC L'ÉLÈVE :

ADRESSE POSTALE
(numéro, rue, code
postal, ville) :TÉLÉPHONE PORTABLE :
(obligatoire)

ADRESSE MAIL :(obligatoire) :

TÉLÉPHONE DOMICILE :

TÉLÉPHONE PRO (travail) :

AUTORISE À COMMUNIQUER SON ADRESSE POSTALE / MAIL AUX ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES ? oui nonÀ CONTACTER EN PRIORITÉ ? oui nonACCEPTÉ DE RECEVOIR DES SMS LORS DES ABSENCES DE L'ENFANT ? oui non

PROFESSION :

NOMBRE D'ENFANTS À CHARGE :

RESPONSABLE LÉGAL 2

NOM DE FAMILLE :

CIVILITÉ : Mme M.

NOM D'USAGE :

PRÉNOM :

LIEN AVEC L'ÉLÈVE :

ADRESSE POSTALE
(numéro, rue, code
postal, ville) :TÉLÉPHONE PORTABLE :
(obligatoire)

ADRESSE MAIL :(obligatoire) :

TÉLÉPHONE DOMICILE :

TÉLÉPHONE PRO (travail) :

À CONTACTER EN PRIORITÉ ? oui nonACCEPTÉ DE RECEVOIR DES SMS LORS DES ABSENCES DE L'ENFANT ? oui non

PROFESSION :

NOMBRE D'ENFANTS À CHARGE :

PERSONNE À CONTACTER

NOM ET PRÉNOM :

LIEN DE PARENTÉ :

TÉL. DOMICILE

TÉL. PORTABLE

ÉL. PRO :

DATE :

SIGNATURE RESPONSABLE LÉGAL :

Lycée La Martinière Diderot
Tél : 04.37.40.87.37
Mél : ce.0690037r@ac-lyon.fr

18, Place Gabriel Rimbaud
69283 LYON Cedex 01

FICHE D'INSCRIPTION PEDAGOGIQUE EN CLASSE DE SECONDE

Cocher les cases qui correspondent à votre demande
Joindre à cette fiche la photocopie des trois bulletins de troisième.

NOM et Prénom :.....

Sexe : Masculin Féminin

Etablissement d'origine :

A / Langues vivantes suivies : (2 langues obligatoires)

- Anglais + Allemand
- Anglais + Espagnol
- Anglais + Italien

(Attention : une lv2 non dispensée dans l'établissement : arabe, chinois, portugais.... Sera suivie par le CNED, à charge de la famille)

B/ Enseignement optionnels :

Le choix de cet enseignement est **optionnel et donc non obligatoire**.
L'élève qui souhaite en bénéficier doit faire un choix unique parmi les 4 possibilités suivantes (cocher l'option éventuelle).

- Biotechnologie
- Sciences de laboratoire
- Sciences de l'ingénieur/Création Innovation Technologique
- Section européenne anglais DNL sciences de l'ingénieur

*Chaque enseignement est soumis à un nombre restreint de places disponibles.
Une commission spécifique se réunira pour valider chaque demande.*

L'affectation dans une option vous sera communiquée en juillet.

A, le.....

Signature des représentants légaux :

Lycée La Martinière Diderot
Tél : 04.37.40.87.37
Mél : ce.0690037r@ac-lyon.fr

18, Place Gabriel Rambaud
69283 LYON Cedex 01

INFORMATION SUR LES DIFFERENTS COMPTES & BADGES

1 Le Badge du Lycée La Martinière Diderot



Il est remis à chaque élève entrant, à la rentrée. Il sera à conserver tout le long de la scolarité au Lycée La Martinière Diderot. Il permet l'accès aux différents sites ainsi que l'accès au restaurant scolaire. Il est impératif de l'avoir toujours sur soi (voir règlement intérieur)

2 Le Pass Région AURA

<https://www.auvergnerhonealpes.fr/passregion>



Il est impératif de la commander avant la rentrée pour obtenir gratuitement les manuels scolaires qui seront distribués aux détenteurs du pass à la rentrée ainsi que d'autres avantages.

3 Le compte EduConnect

<https://educonnect.education.gouv.fr>



Il est obligatoire d'activer à votre compte EduConnect, notamment pour mettre à jour les données administratives de votre enfant.

4 Le Pass Culture

<https://pass.culture.fr/>



Vous devez l'activer pour bénéficier de la gratuité de certaines sorties scolaires qui pourront être proposées par les enseignants ainsi que d'autres avantages. Pour en bénéficier, vous devez activer votre compte EduConnect.

5 L'accès à l'ENT du Lycée La Martinière Diderot (Environnement Numérique de Travail)

<https://martiniere-diderot.ent.auvergnerhonealpes.fr/>



L'accès se fait grâce à votre compte EduConnect, il vous permet d'accéder à toutes les informations relatives au Lycée la Martinière Diderot ainsi que l'emploi du temps, le cahier de texte et la messagerie.



INFORMATIONS INSCRIPTION AU SERVICE DE RESTAURATION

2023-2024

Lycée La Martinière Diderot

Lycée Diderot

Deux restaurants, l'un situé sur le site des Augustins, l'autre sur le site Diderot, fonctionnent sous forme de self-service. La cuisine est centralisée sur le site Diderot, le restaurant des Augustins est alimenté par une liaison chaude. L'élève mange dans l'un ou l'autre restaurant suivant son emploi du temps.

Une fiche intendance et le règlement du service de restauration seront remis à votre enfant le jour de la rentrée scolaire.

Vous devrez choisir le mode d'inscription à la cantine :

	Description	Tarif	Paiement
Forfait	<ul style="list-style-type: none">- Vous pouvez choisir les jours d'inscription.- La réservation du repas n'est pas nécessaire.- Modification possible de l'inscription jusqu'à fin septembre ou avant le début de chaque trimestre.- Les élèves au forfait 1, 2, 3 et 4 jours pourront exceptionnellement déjeuner un jour non inscrit dans leur forfait en achetant et réservant un repas au tarif ticket.	Trimestre 1 2023-2024 5 jours : 220.44 € 4 jours : 173.68 € 3 jours : 130.26 € 2 jours : 90.18 € 1 jour : 43.42 €	Au choix : - Prélèvement mensuel - En ligne, chèque ou espèces.
Ticket	Le repas doit être réservé ou annulé jusqu'à 23h59 la veille du repas. Tout repas réservé sera considéré comme consommé et facturé.	2023 : 4.27€/repas	Au choix : - Prélèvement en fin de mois des repas consommés. - En ligne, CB, chèque ou espèces.

⚠ Jusqu'au retour de la fiche intendance, votre enfant sera considéré inscrit à la formule ticket.

Pour pouvoir déjeuner dès le premier jour, le compte de votre enfant devra donc être chargé et son repas réservé : En créant un compte TurboSelf qui sera validé par nos services fin août. Il permet de payer et réserver ses repas :

Lien d'accès sur l'ENT du lycée rubrique « Restauration »

martiniere-diderot.ent.auvergnerrhonealpes.fr

Une fois votre choix définitif fait, vous pourrez nous retourner la fiche intendance. Le cas échéant, le montant de votre facture sera recalculé suivant le mode d'inscription choisi.

Pour toute question, vous pouvez nous contacter par mail :

Restauration-lyceeLMD@ac-lyon.fr

Lycée La Martinière Diderot
Tél : 04.37.40.87.37
Mél : ce.0690037r@ac-lyon.fr
18, Place Gabriel Rambaud
69283 LYON Cedex 01

Accueil des élèves à besoins éducatifs particuliers

1 Votre enfant bénéficiait dans son établissement d'origine d'un Projet d'accueil personnalisé (PAP), vous souhaitez qu'il soit reconduit (Circulaire n° 2015-016 du 22-01-2015)

Merci de remettre à l'infirmier(e) présent(e) à la chaîne d'inscription le livret du PAP de votre enfant.

Ce livret pour être complet, doit comporter :

- la page d'introduction rempli par le médecin scolaire ou traitant qui l'a renseigné, à sa mise en place.
- les adaptations et aménagements mis en œuvre lors de l'année scolaire écoulée après évaluation de l'équipe enseignante au regard des difficultés rencontrés par votre enfant.

Ce livret, signé du chef d'établissement, s'il n'est déjà en votre possession, est à demander auprès de l'établissement scolaire d'origine.

Le livret, une fois en notre possession, sera remis au plus tôt au professeur principal de la classe qui pourra alors communiquer le document à la nouvelle équipe enseignante et l'informer des besoins de votre enfant.

2 Votre enfant nécessite un PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation) et a une reconnaissance handicap MDPH (Loi sur le handicap du 11/02/2005 décret n°2014-1485 du 11/12/2014)

Merci de vous mettre en lien avec l'infirmerie du site dans lequel votre enfant est inscrit. L'infirmerie informera le chef d'établissement et elle pourra vous conseiller.

Pour information L'enseignante référent de notre secteur pour la scolarisation des élèves en situation de handicap est Mme RIF. L'infirmerie pourra vous donner ses coordonnées, faire lien avec le médecin scolaire, le professeur principal de la classe et ainsi faciliter l'accueil spécifique de votre enfant dans l'établissement.

3 Votre enfant nécessite un Projet d'Accueil Individualisé (Circulaire n°2003-135 du 8/09/2003 code de l'éducation art. D351-9)

Ce document est mis en œuvre pour les adolescents atteints de troubles de la santé évoluant sur une longue période. Il permet la prise de traitement médicamenteux sur le temps scolaire, de préciser la conduite à tenir en cas d'urgence vitale, la mise en place d'aménagements nécessaires de la scolarisation au regard de la pathologie. La famille renseigne la fiche confidentielle de renseignements médicaux (pièce jointe) et joint sous pli cacheté confidentiel les documents établis par votre médecin traitant.

Le Dr LANCELOT, médecin scolaire, pourra vous recevoir avec votre enfant pour établir le PAI ; le professeur principal pourra être convié(e).

Pour la reconduction d'un PAI les certificats et/ou protocoles d'urgence médicaux doivent également être réactualisés pour la nouvelle année scolaire. L'infirmerie informera le chef d'établissement et pourra vous conseiller.

4 Votre enfant nécessite un aménagement pour les examens – Application Incluscol (Circulaire du 8/12/2020 organisation de la procédure et adaptations et aménagements des épreuves d'examen et concours pour les candidats en situation de handicap)

Incluscol est une application qui automatise et sécurise la gestion d'une demande d'aménagement d'épreuves pour les examens. Elle permet aux candidats de saisir en ligne directement leurs demandes d'aménagement d'épreuves.

Plus d'informations : <https://www.ac-lyon.fr/demande-d-amenagement-des-epreuves-d-examen-121464>

L'équipe de direction

Lycée La Martinière Diderot

Tél : 04.37.40.87.37
Mél : ce.0690037r@ac-lyon.fr

18, Place Gabriel Rambaud
69283 LYON Cedex 01

**Dossier de candidature, Entrée en seconde section européenne /
Discipline Non Linguistique Sciences de l'Ingénieur**

➤ Les élèves souhaitant s'inscrire en seconde section européenne au Lycée La Martinière-Diderot doivent obligatoirement choisir l'option **Sciences de l'Ingénieur (SI)** car la section européenne du lycée La Martinière-Diderot s'appuie sur cette **discipline non linguistique (DNL) jusqu'en terminale**.

➤ **Profil des élèves :**

Avoir un profil scientifique ou être à l'aise dans toutes les matières. Être motivé à moyen terme par les démarches scientifiques en technologie. Être enthousiaste pour participer à l'oral et échanger en anglais, particulièrement sur le thème des sciences de l'ingénieur. Être **volontaire pour participer au voyage scolaire à l'étranger**, organisé au cours du cursus de 3 ans de la section européenne du lycée, sous réserve de conditions sanitaires le permettant.

➤ **Présentation de la section européenne DNL Sciences de l'Ingénieur au lycée La Martinière-Diderot :**

*Nombre de places :

- 20 places en seconde option Sciences de l'Ingénieur,
- 20 places en première générale, enseignement de spécialité Sciences de l'Ingénieur,
- 20 places en terminale générale, enseignement de spécialité Sciences de l'Ingénieur

*Volume horaire de la section européenne DNL SI :

2 heures sont ajoutées au volume horaire hebdomadaire de l'élève et sont exclusivement dédiées aux 20 élèves « section européenne » de la classe :

- une heure d'anglais « euro » (sujets d'actualité, littérature etc.)
- une heure de Sciences de l'Ingénieur dispensée en anglais par le professeur de SI.

*Cambridge English Certificate (CEC):

Le CEC est proposé à tous les élèves de terminale section européenne. Il permet d'obtenir une certification du niveau B2 en anglais, internationalement reconnue.

*Voyage :

Un voyage à l'étranger, principalement centré sur des activités et visites en lien avec les Sciences de l'Ingénieur est organisé au cours du cursus de 3 ans de l'élève inscrit en section européenne du lycée. La participation de tous les élèves de la section européenne semble indispensable à la bonne cohésion du groupe dans le cadre des activités pédagogiques préparées en classe et en lien avec le voyage.

➤ **La commission de choix des candidats : début juillet, après votre inscription au lycée, au regard de différents critères :**

- Résultats des 3 bulletins trimestriels de 3^{ème} : une attention particulière sera portée sur le pôle scientifique et l'anglais.
- Appréciation des professeurs des 3 bulletins de 3^{ème},
- Lettre de motivation en anglais (à compléter sur le verso de ce document en respectant l'espace de l'encadré réservé à cet effet).

ATTENTION : SEULS LES DOSSIERS COMPLETS SERONT EXAMINÉS

➤ **Communication des résultats :**

Les résultats seront communiqués aux familles courant du mois de juillet.

Demande d'inscription en seconde euro, DNL SI :

(document complété à remettre en main propre le jour de l'inscription au lycée)

NOM Prénom :

Adresse :

E-mail des parents :

Tél. des parents :

Lettre de motivation en anglais :

Lycée La Martinière Diderot

Tél : 04.37.40.87.37
Mél : ce.0690037r@ac-lyon.fr

18, Place Gabriel Rimbaud
69283 LYON Cedex 01

Madame, Monsieur,

Conformément aux textes officiels, tout élève mineur n'est pas autorisé à quitter le lycée pendant sa journée de cours, sauf autorisation de son responsable légal.

Par conséquent, vous voudrez bien nous retourner complétée et signée l'autorisation ci-dessous pour la rentrée scolaire. Cette autorisation est valable uniquement pour l'année scolaire 2023.2024

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

**AUTORISATION DE SORTIE POUR ELEVES MINEURS
ANNEE SCOLAIRE 2023 - 2024**

Je soussigné(e) Madame, Monsieur

Responsable légal de l'élève Classe

autorise (1) mon enfant à quitter le lycée pendant ses heures libres inscrites à son emploi du temps et en cas d'absence prévu ou imprévu de professeur.

n'autorise pas (1) mon enfant à quitter le lycée pendant ses heures libres inscrites à son emploi du temps et en cas d'absence prévu ou imprévu de professeur.

A le

Signature du responsable légal :

(1) rayer la mention inutile

Lycée La Martinière Diderot

Tél : 04.37.40.87.37
Mél : ce.0690037r@ac-lyon.fr

18, Place Gabriel Rimbaud
69283 LYON Cedex 01

Droit à l'image – Images d'élève

Conformément à l'article 372 du code civil, les père et mère exercent en commun l'autorité parentale. Sauf cas particulier d'autorité unique, l'autorisation doit être donnée par les deux parents.

AUTORISATION DE FILMER et EXPLOITER L'IMAGE

Je soussigné (*nom et prénom des représentants légaux*):

.....

autorise le Lycée La Martinière Diderot Lyon 1er

- à photographier mon enfant mineur (*nom prénom*)
 - scolarisé pour la présente année scolaire en classe de (*classe*)
- au sein du lycée La Martinière Diderot

- à utiliser l'image de mon enfant susmentionné aux fins d'un document à vocation interne à l'établissement scolaire : photographie du visage, sous forme numérique, à fin d'identification dans la fiche signalétique du **logiciel PRONOTE** (gestion des absences, retards, résultats scolaires)
- à diffuser l'image de mon enfant susmentionné dans le cadre de l'utilisation de ce logiciel.

Cette autorisation exclut toute autre utilisation de l'image de mon enfant, notamment dans un but commercial ou publicitaire.

Fait à

Le

Signatures des représentants légaux
précédées de la mention « *lu et approuvé - bon pour accord* »

FICHE CONFIDENTIELLE DE RENSEIGNEMENTS MEDICAUX

(à remettre, si vous le souhaitez, au directeur ou chef d'établissement sous enveloppe cachetée à l'attention du médecin ou de l'infirmière scolaires)

Cette fiche est à compléter dans le cas où votre enfant est atteint de maladie chronique, de troubles de la santé évoluant sur une longue période et pour lesquels des aménagements de la scolarité et, en particulier, des soins ou prises de médicaments **pendant le temps scolaire** sont nécessaires.

A cet effet, un Projet d'Accueil Individualisé est mis au point, à votre demande et avec votre participation, sous l'autorité du directeur d'école ou du chef d'établissement, en concertation avec le médecin scolaire ou de PMI et l'infirmière scolaire.

Enfant (Nom, Prénom) :

Classe :

Ecole ou établissement scolaire :

Coordonnées des parents ou représentants légaux :

Nom, Prénom :

N° tél : domicile :portable :travail :

Nom, Prénom :

N° tél : domicile :portable :travail :

♦ Maladie dont est atteint votre enfant :

♦ Joindre, **sous pli cacheté confidentiel pour le médecin scolaire, de PMI**, les documents établis par votre médecin traitant :

- une ordonnance récente précisant les besoins thérapeutiques,
- un protocole d'urgence précisant les signes d'appel, les symptômes visibles, les mesures à prendre et les informations à donner aux médecins des services d'urgence dans le cas où la maladie évolue par crises ou par accès.

C'est à partir de ces éléments que le projet d'accueil individualisé sera rédigé par le médecin de l'établissement scolaire.

Pour mettre au point le projet d'accueil individualisé **vous devez prendre contact** avec le directeur d'école ou le chef d'établissement **ainsi** qu'auprès du médecin ou de l'infirmière scolaire ou du médecin de PMI selon le cas **et convenir d'un rendez-vous**.

Sans réponse de votre part l'état de santé de votre enfant sera considéré comme ne relevant pas d'un projet d'accueil individualisé.

Vu et pris connaissance le :

Le(s) représentant(s) légal(aux) (nom, prénom et signature)

Lycée La Martinière Diderot
Tél : 04.37.40.87.37
Mél : ce.0690037r@ac-lyon.fr

18, Place Gabriel Rimbaud
69283 LYON Cedex 01

FICHE D'URGENCE À L'ATTENTION DES PARENTS*

* DOCUMENT NON CONFIDENTIEL

à remplir **OBLIGATOIREMENT** par les familles à chaque début d'année scolaire.

Nom, Prénom

Classe : Date de naissance :

Nom et adresse des représentants légaux :

.....
.....

Numéro et adresse du centre de sécurité sociale :

.....
.....

Numéro et adresse de l'assurance scolaire :

.....
.....

En cas d'accident, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides. Veuillez faciliter notre tâche en nous donnant **au moins un numéro de téléphone** :

1. N° de téléphone du domicile : N° portable père :
..... N° portable mère :

2. N° téléphone travail père : Poste :

3. N° téléphone travail mère : Poste :

4. Nom et N° de téléphone d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement :

.....

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins.

Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

Les frais engagés sont à la charge des familles et non de l'établissement.

Date du dernier rappel de **vaccin antitétanique** :

Observations particulières que vous jugerez utiles de porter à la connaissance de l'établissement (allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre...):

.....
.....

Nom, adresse et numéro de téléphone du médecin traitant :

.....
.....

ASSOCIATION SPORTIVE Lycée Martinière-Diderot 2023 – 2024

L'Association Sportive se situe dans le prolongement de l'EPS obligatoire pratiquée au lycée, elle permet aux élèves volontaires de pratiquer une ou plusieurs activités, de participer à des compétitions organisées par l'UNSS, d'apprendre à exercer des responsabilités d'arbitres, de se renforcer dans une des activités du baccalauréat.

Les activités proposées (entourez vos choix) :

Badminton

Volley-ball

Tennis de table

Musculation

Foot en Salle

Basket-Ball

Pour s'inscrire :

- Une autorisation parentale,
- Paiement de 10 € en septembre ou 20 € à partir d'octobre (en espèce ou en chèque à l'ordre de l'Association Sportive La Martinière).

Autorisation parentale (obligatoire pour l'établissement de la licence)

Je soussigné(e)Père, Mère, Tuteur, Représentant légal (1), autorise (2)

..... en classe de..... né(e) le..... à participer aux activités de l'Association Sportive du lycée Martinière-Diderot, autorise le Professeur responsable ou l'accompagnateur, à faire pratiquer en cas d'urgence, une intervention médicale ou chirurgicale (3) / Tél portable de l'élève :..... Tél des parents :.....

Je déclare avoir pris connaissance des garanties proposées par l'assureur de l'association sportive pour la couverture des dommages corporels de mon enfant dans le cadre des activités de l'AS.

Fait à le

SIGNATURE :

(1) Rayer la mention inutile (2) Indiquer le nom et prénom du licencié (3) Rayer en cas de refus d'autorisation.

Lycée La Martinière Diderot
Tél : 04.37.40.87.37
Mél : ce.0690037r@ac-lyon.fr

18, Place Gabriel Rimbaud
69283 LYON Cedex 01

MAISON DES LYCEENS Lycée La Martinière Diderot

La maison des lycéens (MDL) est une association loi 1901 **gérée par les élèves et pour les élèves**. Tous les lycéens peuvent adhérer et devenir membre de la MDL. Dès 16 ans, chaque élève peut assurer des responsabilités de gestion au sein de l'association en intégrant le bureau par exemple. *L'adhésion reste facultative.*

Une maison des lycéens : pour quoi faire ?

- Améliorer le cadre de vie des lycéens et à l'internat (achat de mobilier, jeux de société...)
- Développer et soutenir des projets sportifs, culturels, humanitaires ou liés à la citoyenneté au profit des élèves et notamment des internes.
- Créer et financer des clubs au sein du lycée.

Réalisation de la MDL :

Carnaval, photographies de classe, journées à thème, organisation de fêtes à l'internat, projet sweat avec logo, projets solidaires.

✂

BULLETIN D'ADHESION à la MDL du lycée LA MARTINIÈRE-DIDEROT

Nom Prénom.....

Classe (en 2023/2024)

Adresse mail de l'élève pour recevoir les informations de la MDL :

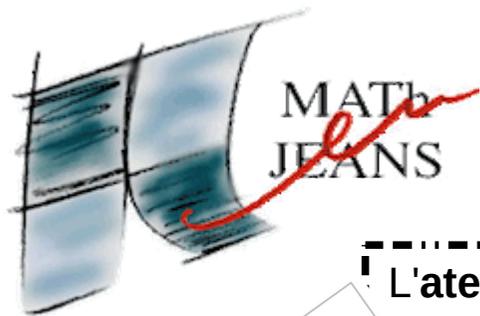
.....@.....

Souhaite adhérer à la MDL

Je m'acquitte d'une : Cotisation de 8€ (uniquement en chèque à l'ordre de la Maison des lycéens, noter le nom de l'élève au dos du chèque).

Signature de l'adhérent :

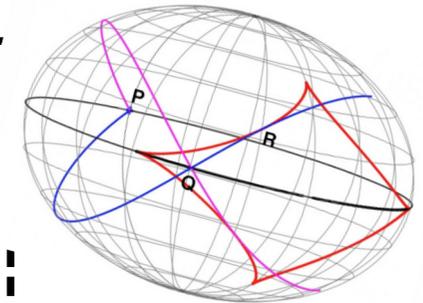
Signature des représentants légaux de l'adhérent :



L'atelier MATH.en.JEANS du lycée La Martinière Diderot une expérience de la recherche en mathématiques ouverte à toutes et à tous !

L'atelier MATH.en.JEANS du lycée, c'est :

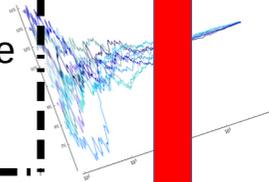
- un groupe de lycéennes et lycéens volontaires ;
- un professeur de l'université qui accompagne les recherches
- un problème de mathématiques à explorer pendant l'année;
- un rendez-vous hebdomadaire (mais souple!) d'une heure ;
- des professeurs du lycée qui aident à l'encadrement.



$$\langle \psi | A^2 | \psi \rangle \cdot \langle \psi | B^2 | \psi \rangle \geq \frac{1}{4} \langle \psi | C^2 | \psi \rangle$$

Bah oui...

Docteur NIVOLIERS, **chercheur** à l'université Lyon 1, maître de conférence en informatique, accompagne toute l'année les lycéennes et lycéens de l'atelier dans leurs recherches sur le problème mathématique qu'il leur propose en septembre.



Des liens pour **explorer** en attendant la rentrée :

LAP (jeu) :

<https://perso.liris.cnrs.fr/vincent.nivoliers/mej-lap/>

Explosurf (jeu) :

<https://perso.liris.cnrs.fr/vincent.nivoliers/Explosurf/>

Images des Maths : <https://images.math.cnrs.fr/>

Animath : <https://www.animath.fr/>

Un **congrès** annuel : tous les ateliers de la région AURA se retrouvent en avril-mai pour **partager** les résultats de leurs recherches : MATH.en.JEANS, c'est le contraire d'une compétition !



Rejoindre l'atelier en septembre 2023 (pour essayer) ? Une information sera diffusée dans le courant de la 2^e quinzaine du mois : parlez-en à votre professeur-e de mathématiques !

Pour en savoir plus sur l'association MATH.en.JEANS : www.mathenjeans.fr/